

Ci-joint mes observations relatives à la requête présentée par l'enseigne Aldi sur le territoire de Gueux. L'arrêté préfectoral porte le numéro 2021-CP-161-IC

Les projets et leurs enquêtes publiques se suivent et se ressemblent.

Combien de fois ai-je dû me déplacer afin de venir coucher sur le papier d'un commissaire enquêteur, des évidences auxquelles rien ne fait jamais écho. Combien de fois ai-je dû m'expliquer alors que ce devrait être aux élus de le faire, mais ils ne le font toujours pas. Ils continuent de privilégier le tout économique, niant de fait les conséquences environnementales de leurs décisions.

Il nous est demandé une fois de plus, de donner un avis sur un projet que l'on sait déjà comme acquis, et pourtant. Comment ne pas s'inquiéter d'un accroissement du trafic de poids lourds (160 camions jours sur une autre plateforme équivalente d'Aldi) sur un secteur qui pourtant est pointé du doigt par l'ensemble de la classe politique locale. La présidente Catherine Vautrin n'a-t-elle pas déclaré qu'il n'y aurait pas de parc logistique sur Champigny tant que ne serait pas réglé le problème de la fluidité de la N31 ? Les services du département de la Marne ont demandé à la société Aldi d'indiquer si leur projet d'extension engendrerait du trafic de véhicules, Aldi s'est dit incapable de le quantifier tant que son exploitation n'avait pas démarré.

Ceci me paraît tellement surréaliste et rien que pour ça je ne délivrerai aucune autorisation de quelque nature que ce soit.

Parallèlement à ce projet d'extension, il existe autre un projet de création d'une zone d'habitations cette fois et située juste en face de cet entrepôt et pôle logistique. Le Maire de Gueux ne semble pas inquiet par cette cohabitation et se dit prêt à commercialiser des terrains, des logements au beau milieu de toutes ces nuisances, du bruit, des émissions de CO2, de particules fines, pollution de la nappe phréatique etc..

Gueux est situé au pied de la montagne de Reims, au départ d'une route touristique d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO. Que dire de l'avenir de ces paysages gâchés par de tels projets, que va devenir la vue depuis le rond point de la Garenne, à l'entrée de la mythique ligne droite du circuit automobile REIMS-GUEUX ? Au bout de cette longue ligne droite, un bâtiment de près de 16 mètres de hauteur est en gestation.

Mais il paraît qu'il ne faut surtout pas bloquer l'émergence d'un projet générateur d'emplois, essentiellement des chauffeurs poids lourds et qui ne résideront sûrement pas à Gueux.